

DEMANDE D'ACCÈS DE DANIEL GREEN SUR LA CONTAMINATION DANS LA RÉGION DE LAC-MÉGANTIC ET DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE-

LISTE DES RENSEIGNEMENTS NON-PUBLIÉS

Demande documents en rouge

Extrait du Rapport du comité expert sur la contamination résiduelle de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers CONSTATS RECOMMANDATIONS ACTIONS PROPOSÉES – mai 2014

2b, 2c) :

- **World Fuel Services**, lettre intitulée « **MMA train derailment at Lac Mégantic, Qc.** » et signée par **Neil Plug**, vice-président de **Global QHSSE**, 25 juillet 2013.

Analyses basées sur un échantillon d'eau huileuse prélevé le 9 juillet 2013 par Environnement Canada (courriel du 10 juillet de Bruce Hollobone).

3) relevés TERR (par SIMEC) , **des observations du lit de la rivière à l'aide d'un « bathyscope »** ont été effectuées entre le PK 3 et le PK 43, à des endroits où il était possible de traverser la rivière de façon sécuritaire. La réalisation de 40 relevés par transect a permis de confirmer la distribution du pétrole non seulement sur les rives, mais également au fond de la rivière. Les transcriptions de ces relevés visuels sont regroupées à l'annexe 5 du rapport de MissionHGE (MissionHGE, 2014b).

Ces estacades ont permis d'intercepter et de récupérer 43 192 litres d'eaux huileuses entre le 6 et le 16 juillet.

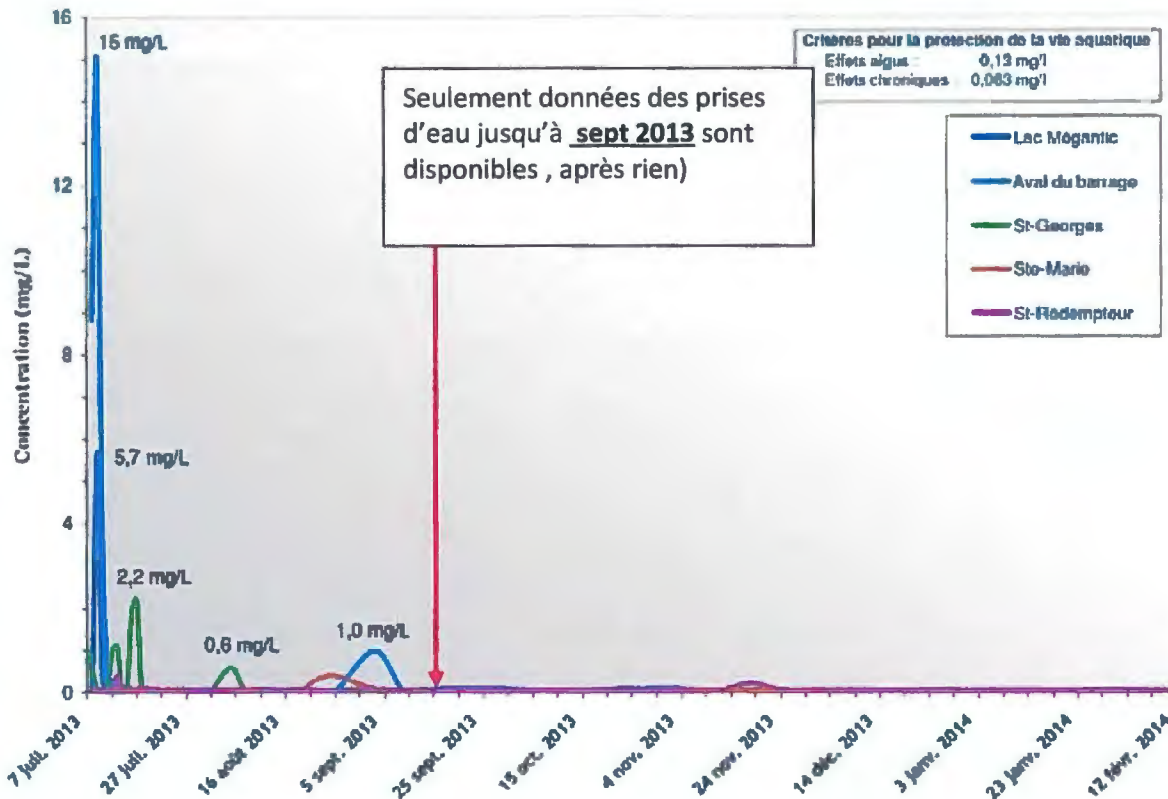
4) (Conc. en HC de ces eaux huileuses)

(...) au cours de l'automne, les villes de Saint-Georges, de Sainte-Marie et de Lévis ont pris la relève du MDDELCC dans le suivi de leur prise d'eau et l'échantillonnage se poursuit présentement. Au cours de la même période, la firme MissionHGE, sous contrat avec le MDDELCC, a fait un suivi dans la Haute-Chaudière et les compagnies Agropur et Olymel ont analysé leur eau brute.

5) Les données des prises d'eau après sept 2013

Documents demandés
par Daniel Green
- SUP
- Parti vert du Canada

Présence d'hydrocarbures pétroliers (C₁₀-C₅₀)



Page 29 para 2

À la suite de l'ordonnance émise le 29 juillet 2013 aux personnes qui étaient propriétaires ou qui avaient la garde ou le contrôle du pétrole, lors de l'accident ferroviaire, le Ministère a pris en charge la réalisation des travaux de nettoyage et a confié la gestion des travaux à Pomerleau inc.

7) entente de principe signée le 8 août et contrat signé le 29 août 2013 avec Pomerleau).

Page 5 para 2

Dans l'échantillon provenant du puits d'observation, il y avait dans le mélange une quantité appréciable de composés monoaromatiques, notamment du benzène, du toluène, de l'éthylbenzène et du xylène (BTEX), soit des molécules simples, légères, relativement solubles et volatiles. Ces hydrocarbures représentent le plus grand risque de toxicité aiguë dans le milieu aquatique, mais se volatilisent rapidement. Puisqu'ils étaient moins présents dans le wagon, on présume que le pétrole qu'il contenait a été soumis à la chaleur dégagée par l'incendie, ce qui a entraîné la volatilisation des fractions plus légères (Golder Associés, 2014).e 7 para 3 et 4 (en référence au document #31 de CTEH demandé plus loin)

2

Extrait du de la brochure de pages intitulée Tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic Intervention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans la rivière Chaudière (mai 2014)

Page 8 dernière ligne

8) Deux experts indépendants, M. Émilien Pelletier de l'UQAR et M. Pierre Magnan de l'UQTR, ont fait part de leurs commentaires au Ministère sur le plan de gestion proposé. Le plan final en tient compte.

Daniel Green

Subject: FW: copie de vos commentaires sur le plan de gestion Riv. Chaudière

**From: [Emilien Pelletier@uqar.ca](mailto:Emilien.Pelletier@uqar.ca) [mailto:Emilien.Pelletier@uqar.ca]
Sent: May-15-14 2:41 PM
To: greenfox@total.net
Subject: RE: copie de vos commentaires sur le plan de gestion Riv. Chaudière**

Bonjour Daniel,
Il y a une clause de confidentialité sur mon contrat avec le MDDEFP. Je ne peux pas te fournir mon rapport.
Il faut l'adresser au ministère directement.
Bien à vous,

Émilien Pelletier, professeur
Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie marine
Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)
Université du Québec à Rimouski
(418) 723-1986, poste 1764, bureau O-252
emilien_pelletier@uqar.ca

www.uqar.ca


**De : Daniel Green [mailto:greenfox@total.net]
Envoyé : 14 mai 2014 17:33
À : Pelletier Emilien
Objet : copie de vos commentaires sur le plan de gestion Riv. Chaudière**

Prof. Pelletier,

En tant qu'expert externe vous avez, avec Pierre Magnan de l'UQTR, soumis des commentaires au Ministère de l'env. sur le plan de gestion proposé pour la rivière Chaudière préparé par un comité d'expert ministériel.

Pourriez-vous m'envoyer une copie de vos commentaires.

Merci

Daniel Green,

1-514-844-5477
greenfox@total.net

Daniel Green

Subject: FW: copie de vos commentaires sur le plan de gestion Riv. Chaudière

-----Original Message-----

From: Pierre Magnan [<mailto:Pierre.Magnan@uqtr.ca>]

Sent: May-15-14 7:42 AM

To: Daniel Green

Subject: Re: copie de vos commentaires sur le plan de gestion Riv. Chaudière

Monsieur Green,

J'ai déposé mon avis sur le plan de gestion de la rivière Chaudière au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) du Québec et il appartient seulement à ce ministère de le diffuser, à sa guise. Je ne pourrai donc pas donner suite à votre demande.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pierre Magnan, Ph.D.

Chaire de recherche du Canada en écologie des eaux douces Directeur, Réseau stratégique FRQNT GRIL Responsable, Programme FONCER-CRSNG Écolac Université du Québec à Trois-Rivières C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) Canada G9A 5H7

Tél.: 819-376-5011 #3375

Fax: 819-376-5084

Courriel: Pierre.Magnan@UQTR.CA

<http://www.uqtr.ca/RIVE>

<http://www.GRIL-Limnologie.ca>

<http://www.chaires.gc.ca>

At 17:33 2014-05-14, you wrote:

>Prof. Magnan,

>

>En tant qu'expert externe, vous avez , avec Émilien Pelletier de
>l'UQAR, soumis des commentaires au Ministère de l'env. sur le plan de
>gestion proposé pour la rivière Chaudière préparé par un comité
>d'expert ministériel.

>

>Pourriez-vous m'envoyer une copie de vos commentaires .

>

>Merci

>

>Daniel Green,

>1-514-844-5477

>greenon@total.net

>

Réf bibliographique.

3) 9) Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. 2014a. Qualité des sédiments de la rivière Chaudière : Zones d'accumulation et de sédimentation. Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, 15 p.

4) 10) Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. 2014b. Évaluation de l'efficacité de la méthode de nettoyage des sédiments de la rivière Chaudière. Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, 15 p.

5) 11) Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. 2014c. Qualité des sédiments du lac Mégantic et de la rivière Chaudière à proximité des prises d'eau. Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, 8 p.

6) EXTRAIT DU RAPPORT GOLDER de mars 2014

Page 4 para 23 19

Au total, 243 poissons de 23 espèces différentes ont été capturés dans le lac Mégantic et la rivière Chaudière lors des inventaires de juillet 2013. Les poissons capturés sont surtout constitués d'espèces généralistes,

L'échantillonnage de chair et de foie de 30 spécimens de poissons, soit 15 individus de meunier noir (*Catostomus commersonii*) et 15 individus d'achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*), s'est déroulé en concomitance avec le programme d'évaluation de l'état de santé des poissons. Les échantillons de tissus ont été remis au MDDEFP pour analyse.

20,21,22,23

par le gestionnaire des travaux. Ces bons de travail ont été émis pour des travaux spécifiques en lien avec le rôle de Golder comme consultant environnemental. Les travaux ont été réalisés dans le cadre de plusieurs bons de travail avec MMA ou Pomerleau Inc. La majorité des travaux réalisés par Golder concernaient la zone terrestre touchée et font l'objet de rapports distincts dont un rapport de caractérisation environnementale pour les sols et l'eau souterraine (Golder, 2014).

Les travaux réalisés en lien avec la caractérisation de la zone aquatique touchée sont :

- Mandat TO-07 : Suivi de la qualité de l'eau de surface, de la qualité des sédiments, des mortalités de poissons, de la communauté de poissons pour le mois de juillet. Ce mandat comprenait, entre autres, le prélèvement de poissons pour des analyses potentielles de la chair et du foie.
- Mandat TO-08 : Revue écotoxicologique préliminaire. Ce mandat comprenait une analyse documentaire ayant pour but d'évaluer le transport et le devenir, de même que l'écotoxicité potentielle, des produits et contaminants (dont le pétrole brut et les agents de suppression du feu) utilisés ou déversés le 6 juillet.
- Mandat TO-09 : Gestion des oiseaux souillés, blessés ou morts. Ce mandat comprenait la prise en charge des oiseaux migrateurs affectés par le déversement.
- Mandat TO-35 : Suivi de la qualité des sédiments profonds en août.
- Mandat TO-36 : Suivi de la qualité de l'eau de surface et des mortalités de poissons pour le mois d'août.
- Mandat TO-42 : Banc d'essai sur les berges de la rivière Chaudière pour l'échantillonnage de sédiments. Ce mandat a permis d'élaborer le programme d'échantillonnage du TO-P135.
- Mandat TO-50 : Identification des points d'accès à la rivière et du statut des ententes pour l'accès à la propriété et de l'état des lieux.
- Mandat TO-52 : Échantillonnage de l'eau potable à la scierie de M. L'Écuyer.
- Mandat TO-P135 : Évaluation de la qualité des sédiments et échantillonnage des sédiments dans la rivière Chaudière en septembre.

Le présent rapport couvre les mandats TO-07, TO-09, TO-35, TO-36 et TO-P135 présentés ci-dessus. De plus, certaines informations concernant le TO-08 sont présentées dans la section 1.3.

Page 56 para 2 **24 (examen approfondi du MEDDLCC des valeurs de référence)**

Contrairement aux hydrocarbures aromatiques polycycliques, les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ ont été détectés sur toute la zone de la rivière Chaudière qui a été échantillonnée, soit dans 57 % des stations échantillonnées. Des concentrations supérieures à 3 000 mg/kg ont été mesurées jusqu'à la station STA-59 au point kilométrique 77,5. Les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, au contraire des fractions F1 à F4, possèdent une valeur de référence définie pour la gestion des sédiments dans le contexte de l'incident ferroviaire de Lac-Mégantic³. Ainsi, 31 échantillons dépassaient la valeur de référence – effets chroniques (164 mg/kg) et 18 échantillons dépassaient la valeur de référence – effets aigus (832 mg/kg). Les résultats des stations

³ Un examen approfondi est présentement en cours pour évaluer ces valeurs de référence.

connues de pyrène, de naphthalène, de phénanthrène, de 1,4-dichlorobenzène, de 2-méthyl-naphtalène et de fluoranthène (Berryman et Nadeau, 1998; Thibault 2008). Quoique ces études portaient sur la qualité de l'eau de surface, il est raisonnable de croire que la contamination aurait pu également affecter les sédiments. De plus, des échantillons prélevés en 1987 ont décelé la présence de HAP dans les sédiments de la rivière Chaudière, notamment 0,5 km en amont du barrage Sartigan ainsi que dans le lac Mégantic (St-Onge, 2013, comm personnelle).

Communications personnelles

Lapierre, Clément, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, Région de la Chaudière-Appalaches. Discussion téléphonique du 11 mars 2014.

Roy, Sylvain, biologiste à l'Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de l'Estrée. Courriel reçu le 19 juillet 2013

25

St-Onge, Jacques. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service de l'information sur les milieux aquatiques. Courriel reçu le 22 janvier 2014.

Références 26

Golder Associés Ltée (Golder). 2013. Modélisation du panache de dispersion et des retombées atmosphériques – Lac-Mégantic, Québec. Présenté à Pomerleau. 065-13-1226-0067-RFRevA.



Page 1 Résumé – para 3 27

des eaux huileuses ont également été récupérées par RSR Environnement inc. dans les premières estacades localisées à proximité du barrage. Le volume d'eaux huileuses récupéré par RSR Environnement a été comptabilisé avec celui récupéré à Lac-Mégantic.

Page 8 para 9

À partir du 24 septembre 2013, SIMEC a arrêté de gérer les travaux de nettoyage de la rivière Chaudière, à la demande du MDDEFP, et les travaux ont été confiés directement à la firme Veolia, sous la supervision de Pomerleau.

28 (La raison de cette décision)

Documents référées dans le dossier déposé au Tribunal administratif du Québec par le MEDDLCC dans la cause d'opposition de l'ordonnance modifiée 628-A.

No dossiers TAQ STE-M-215766-1309, STE-M-215246-1308, STE-M-215274-1308 STE-M-215762-1309, STE-M-215812-1309.

29

1. Base de données centrales mise sur pied par Montreal and Maine Railway (MMA)

incluant différentes bibliothèques de données (libraries) dont celles de Urgence Québec et du Ministère de l'Environnement, du développement durable et de la Lutte aux changements climatiques (MEDDLCC), anciennement connu sous le nom de Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP).

Lettre du 5 août 2013 de Sheanhan and Ass. A Ministre Y.F. Blanchet

No de la pièce soumise par

le MEDDLCC au dossier du TAQ : 36

Courriel du 1er août 2013 de Mélissa Devost(Justice Québec) à Me Louis Bélanger du Cabinet Stikeman Elliot.

No de la pièce soumise par le MEDDLCC au dossier du TAQ : 26

30

2. TOPOS de 1 à la fin :

Documents de conciliation de toutes les informations relatives à la contamination de l'environnement, envoyé par Ian Courtemanche à « topo Mégantic »

(seul topo disponible, TOPO 52 en date 28 juillet 2013, 15 heures –)

No de la pièce soumise par le MEDDLCC au dossier du TAQ : 13

31

3. Rapport et données de la firme CTEH :

Données sur la contamination et la qualité de l'air à Lac-Mégantic

Référence :

Page 12 et 13 section 3.13 du Plan d'Action Global –Déraillement de Lac Mégantic , de Golder et Ass. daté du 5 août 2013,

No de la pièce soumise par le MEDDLCC au dossier du TAQ : 34

PREUVES DE DÉLAIS D'ACCÈS

Extrait Rapport HGE mai 2014

Page iv table des matières

Distribution

1 copie électronique : Monsieur Michel Côté

Pomerleau inc.

1 copie électronique

et 2 copies papier : Monsieur Clément Lapierre

Ministère du Développement durable, de

l'Environnement, de la Faune et des Parcs

1 original : MissionHGE inc.

Page 2 et para 5 et suivants

Les principaux intervenants impliqués dans les travaux de nettoyage de la rivière Chaudière réalisés au cours de l'été et de l'automne 2013 sont les suivants :

- MDDEFP : en plus d'autoriser les mandats octroyés par Pomerleau, le personnel du Ministère surveillait la qualité environnementale des travaux de terrain et effectuait des vérifications visuelles de la qualité des travaux de nettoyage;

-- Pomerleau : responsable de la gestion du projet, de la coordination de l'ensemble des intervenants, de la direction des travaux, du suivi et de la surveillance des travaux de terrain, et de la planification des travaux de nettoyage après le départ de SIMEC. Pomerleau assurait également les communications entre les différents intervenants;

-- SIMEC : responsable de l'organisation, de la coordination et de la planification des travaux de nettoyage jusqu'au 23 septembre 2013. Après le départ de SIMEC, ces responsabilités ont été assumées par Pomerleau et Veolia;

- Veolia : responsable de l'exécution des travaux de nettoyage sur la rivière, de l'organisation et de la coordination des travaux après le départ de SIMEC;

- Bédard Ressources : agence de placement responsable du recrutement de la main-d'oeuvre attitrée au nettoyage de la rivière;

Pomerleau inc. et MDDEFP

N/Réf. : 13228-101/201/401/501

- MissionHGE : responsable des échantillonnages de sédiments, de galets et d'eau réalisés avant, pendant et après les travaux de nettoyage de la rivière.

Page 13 para 3 et 4

À partir du 16 octobre 2013, en accord avec le MDDEFP, seules les zones où les concentrations avant traitement dépassaient les critères applicables ont été de nouveau échantillonnées, dans les zones en reprise de traitement.

Enfin, à partir du 24 octobre 2013 et sur demande du MDDEFP, dans les zones échantillonnées avant traitement et où aucun échantillon après traitement ou après reprise n'avait été prélevé jusqu'alors, seuls les échantillons dépassant les critères applicables avant traitement ont été prélevés après traitement, y compris pour les galets.

Page 18 para 5

3.2.6 Programme analytique

Toutes les analyses chimiques sur les échantillons de sédiments, de galets, d'eau de surface et d'émulsions ont été effectuées par la firme Maxxam Analytique de Montréal, laquelle est reconnue et accréditée par le MDDEFP pour le type d'analyses demandé. Sur demande du MDDEFP, tous les échantillons de sédiments et de galets prélevés dans les zones traitées ont d'abord été soumis à des analyses pour les hydrocarbures pétroliers C10-C50. Après l'obtention des résultats pour ce paramètre, il a été demandé que seul l'échantillon de sédiments le plus contaminé d'un segment, et dépassant le critère aigu établi à 832 mg/kg pour les hydrocarbures pétroliers C10-C50 après traitement, soit analysé pour les paramètres suivants : hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et/ou composés organiques volatils (COV) et/ou métaux (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn).

Page 47 para 3

Si des reprises de traitement ont été effectuées dans certaines portions de segments où des échantillons dépassaient les critères applicables et qu'aucun échantillon après reprise n'a été prélevé, deux cas de figure peuvent expliquer cela. Soit il s'agissait d'un échantillon de galets qu'il a été décidé de ne pas rééchantillonner pour les raisons expliquées précédemment, soit il s'agissait d'un échantillon de sédiments qui n'était pas localisé dans la portion en reprise de traitement. De plus, si des échantillons prélevés après traitement montraient des concentrations en excès des critères applicables, une reprise de traitement n'était pas systématique.



Attention: MARTINE SANCHEZ
MISSION-HGE INC.
BOUCHERVILLE
25, rue de Lauzon, Bureau 1
Boucherville, PQ
CANADA J4B 1E7

Votre # du projet: 13228-201
Adresse du site: LAC MEGANTIC
Votre # Bordereau: E863704, E863706

Date du rapport: 2013/11/12
Rapport: NM-459014

Ce rapport a préséance sur tous les rapports précédents pour le même numéro de dossier Maxxam

CERTIFICAT D'ANALYSES

DE DOSSIER MAXXAM: B352370

Reçu: 2013/08/27, 8:00

Matrice: ROCHE

Nombre d'échantillons reçus: 13

Analyses	Quantité	Date de l'	Date	Méthode de laboratoire	Référence Primaire
		extraction	Analysé		
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50) (1)***	13	2013/08/28	2013/08/29	STL SOP-00172	MA. 416-C10-C50 1.0
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50) (1)*	8	2013/08/28	2013/08/29	STL SOP-00172	MA. 416-C10-C50 1.0
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50) (1)*	5	2013/08/28	2013/08/30	STL SOP-00172	MA. 416-C10-C50 1.0
Masse Volumique (1)***	13	2013/08/30	2013/08/30		

Matrice: SOL

Nombre d'échantillons reçus: 6

Analyses	Quantité	Date de l'	Date	Méthode de laboratoire	Référence Primaire
		extraction	Analysé		
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50) (1)*	5	2013/08/28	2013/08/29	STL SOP-00172	MA. 416-C10-C50 1.0
Hydrocarbures pétroliers (C10-C50) (1)*	1	2013/08/29	2013/08/29	STL SOP-00172	MA. 416-C10-C50 1.0

(1) Cette analyse a été effectuée par Maxxam -Ville St. Laurent

* Maxxam détient l'accréditation pour cette analyse selon le programme du MDDEFP.
*** Cette analyse ne fait pas partie du programme d'accréditation du MDDEFP.



clé de cryptage

Veillez adresser toute question concernant ce certificat d'analyse à votre chargé(e) de projets

Dominique Pelletier, B. Sc., chimiste, Chargée de projets
Email: DPelletier@maxxam.ca
Phone# (514) 448-9001 Ext:4281



Campagne de septembre et octobre

La troisième campagne a été réalisée de pair avec le nettoyage de la rivière. À cette période, la rivière était donc en période exondée et son débit a été maintenu à 2,5 m³/s, exposant de grandes zones de sédiments normalement couvertes d'eau. L'échantillonnage a donc pu se faire à l'aide de truelles et aucune benne n'a été nécessaire. Ainsi, tous les échantillons prélevés en septembre et octobre ont été prélevés dans la partie exondée du littoral. L'échantillonnage des sédiments a été réalisé selon la procédure décrite ci-dessous et approuvée par le MDDEFP.

chacun des pots a été enrobé de papier d'aluminium, incluant sous le couvercle. Les échantillons ont été transportés dans des sacs à dos dans des petites glacières en tissu, gardés au frais le plus possible, du rivage jusqu'au camion où les échantillons ont été conservés dans des glacières à une température d'environ 4 °C, puis envoyés au laboratoire d'analyse du CEAEQ tous les trois jours.

2.3.4 Paramètres d'analyse

Le programme analytique a été élaboré suivant les recommandations du MDDEFP. Les échantillons de sédiments ont été analysés pour les paramètres suivants par le laboratoire Maxxam (1^{ère} et 2^e campagnes) et par le laboratoire du CEAEQ (3^e campagne) :

Page 57 para 1

proviennent d'une même source. Les chromatogrammes fournis par Maxxam montrent un pic (dans le temps 2,5) dans les échantillons tout comme dans le produit déversé. Similairement, les chromatogrammes du CEAEQ montrent un pic (dans le temps 7), suggérant une même source de contamination qui correspond à l'empreinte de pétrole déversé analysé par le MDDEFP (Lapierre, 2014, comm. personnelle). Étant donné que les deux laboratoires ont utilisé des méthodes différentes (MA. 400-HYD 1.1 pour le CEAEQ et MA. 416-C10-

Communications personnelles

Lapierre, Clément, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs,
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la Capitale-Nationale et de la

Chaudière-Appalaches, Région de la Chaudière-Appalaches. Discussion téléphonique du 11 mars 2014.